

INSPECTION ACADEMIQUE DU TARN ET GARONNE CIRCONSCRIPTION DE MONTAUBAN I

ECOLE ELEMENTAIRE DE FONNEUVE 620 chemin de Faure 82000 Montauban
Tél : 05.63.20.22.39 Fax : 05.63.20.22.40
Email : ce.0820414E@ac-toulouse.fr

NATURE DE LA REUNION : Conseil d'école

DATES ET HORAIRES : 17 Mars 2009

Présents : Rodolphe – Catherine – Laurence – Bernadette – Virginie - Françoise
Parents délégués (7) – Représentants de la mairie: Mr Garrocq et Mme Lamarque (Service Education)
Excusée: Mme Boudefoua (Parent)

ORDRE DU JOUR

- 1 : Activités éducatives
- 2: Perspectives rentrée septembre 2009
- 3 : Bilan intermédiaire 2008/2009
- 4: Questions diverses

COMPTE RENDU DE LA REUNION (Points importants)

1 : Activités éducatives

a) Séjour éducatif cycle 3 à Ercé (09)

Grosse satisfaction des enseignants et des enfants. Il est à noter que tous les élèves de CM1 et CM2 ont participé à ce séjour ! De plus, 4 élèves de la classe délocalisée ont participé aussi à ce séjour, avec quelques aménagements, mais cela ne les a pas empêchés de venir trois ½ journées sur la station pour faire de la luge et même du ski pour l'un d'entre eux ! Cela a permis de mettre une grande cohérence entre le travail effectué en classe et le séjour lui-même.

L'enseignement du ski a été assuré par l'ESF de Guzet-Neige. Les enfants ont ressenti une certaine sévérité, mais devant les progrès réalisés durant cette semaine, on ne peut qu'être satisfait, et comprendre la démarche.

Les enseignants remercient le personnel de l'IEM qui a accompagné les jeunes, et les deux parents qui ont suivi, et qui ont été très efficaces dans le rôle qui leur avait été confié.

Seuls bémols: la propreté des locaux qui laissait à désirer, et la qualité de la nourriture (qui semblait néanmoins convenir aux enfants, car beaucoup de féculents !!).

Une soirée diaporama sera proposée à l'ensemble des familles concernées, et un cédérom gravé des photos du séjour leur sera offert.

Discussion animée entre le représentant de la mairie et les enseignants sur le montant des subventions accordées. Le Conseil Général82 risquant de ne pas subventionner ce séjour car le centre d'accueil n'est pas agréé. Dans ce cas la Ligue de l'Enseignement déduira du solde final le montant de la subvention non versée, car cela est liée à la non autorisation d'ouverture en période hivernale du Chalet Altitude 2000 de la Ligue de l'Enseignement.

Monsieur Portoles rappelle que la mairie accorde 8,78 euros/nuit/enfant, alors que d'autres communes versent 13 euros voire 15 euros. Le Conseil Général82 donnant en principe l'équivalent de la somme attribuée par la commune, les enseignants regrettent que la mairie n'aille pas plus loin dans le montant de la subvention.

b) Activité piscine

Les enseignants rappellent aux parents que cette activité est obligatoire. Elle s'inscrit dans les compétences à acquérir à la fin de l'école primaire.

- Le cycle 2 se rendra à la piscine Nautica le jeudi après-midi à partir du 2 avril 2009.
- Le cycle 3 se rendra à la piscine Chambord le lundi après-midi à partir du 30 mars 2009.

Un mot sera distribué aux familles pour le rappeler la semaine prochaine. A priori il ne devrait pas y avoir de problème d'encadrement, les parents qui sont agréés ont pris contact avec les enseignants pour venir participer aux séances.

Le Conseil d'école est interrompu par une vingtaine de parents d'élèves venus remettre au représentant de la mairie une pétition demandant la création d'une classe supplémentaire, type pré-fabriquée, pour la prochaine rentrée, car les effectifs vont être explosifs sur notre école.

Monsieur Garrocq, quelque peu déstabilisé, par cette intrusion prend en compte cette demande, mais ne prend aucun engagement sur la suite à donner. D'après les informations qu'il a obtenues auprès du service éducation, l'exédent du quartier pourrait être résorbé avec la création de la nouvelle école Jean Moulin, qui doit être bâtie au rond point de Matras.

Monsieur Portoles rappelle alors que cette école ne doit être livrée qu'à la rentrée 2011, et que d'ici là les problèmes de l'école n'auront fait que s'accroître. La semaine dernière il a été obligé déjà de refuser deux nouvelles inscriptions sur l'école de Fonneuve. Et devant le nombre de maisons qui sortent de terre dans la périphérie proche de l'école, on est en droit de s'inquiéter fortement ! Ses propos sont repris par l'ensemble des parents d'élèves, qui réclament le droit à une scolarité de qualité sur notre quartier.

Monsieur Garrocq rappelle que ce n'est pas la mairie qui accorde des moyens supplémentaires !! Monsieur Portoles fait état alors de documents administratifs venant de l'Inspection Académique, dans lesquels un poste aurait pu être prévu pour notre école si la mairie avait mis un local, mais devant le refus de l'adjointe, Mme Ségué, que l'inspecteur a rencontrée, ce poste n'est plus prévu ! Les parents en colère promettent de continuer à se faire entendre, d'autant plus que les prévisions données par Monsieur Portoles sont alarmantes:

- classe CPCE1: 30 élèves dont 1 élève IEM
- classe CE1CE2: 26 élèves
- classe CE2CM1: 31 élèves dont 2 élèves IEM
- classe CM1CM2: 30 élèves dont 4 élèves IEM

Monsieur Garrocq promet de faire remonter les informations données et la pétition.

La séance interrompue pendant 45 minutes peut reprendre, après le départ des parents.

2: Perspectives 2009/2010.

a) Les effectifs prévisionnels

Monsieur Portoles revient sur les prévisions d'effectifs pour préciser que les cohortes qui montent de l'école maternelle sont maintenant de 24 élèves et que 5 fois 24, cela fait 120 élèves, sans prendre en compte les nouvelles arrivées sur le quartier. C'est mathématique, le problème se renouvellera chaque année.

b) Le PPMS

Monsieur Portoles souhaite maintenant présenter le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) de l'école de Fonneuve, conformément à la législation en vigueur. Ce dernier devra être validé avant la fin de l'année scolaire, par la commission de sécurité.

Il précise que deux risques majeurs de proximité ont été identifiés.

- Les transports de matières dangereuses par la route.
- Les transports de matières dangereuses par la SNCF

Il présente le plan d'évacuation et le cheminement vers la salle de confinement.

Il indique que le choix de la salle de confinement s'est porté sur la nouvelle cantine qui présente toutes les garanties pour assurer la sécurité et le bon état des élèves.

Téléphone – Point d'eau – Toilettes – Salles vastes – Valises de secours – Isolation par les volets – Gâteaux .

Il rappelle qu'en cas d'alerte, les parents n'ont pas à venir récupérer les enfants. Les informations sont données par la radio, sur les ondes de Radio France Inter.

La validation de ce dispositif devra se faire d'ici la fin de l'année scolaire.

3 Bilan intermédiaire 2008/2009

a) Soutien scolaire.

L'équipe enseignante de l'école fait le bilan de la mise en place du soutien scolaire sur le temps méridien et de son évolution sur notre école. Les enseignants ont décidé d'étendre ces deux heures de soutien hebdomadaires à l'ensemble des élèves de chaque classe. Ils avancent deux arguments pour appuyer leur position.

- Cela évite une stigmatisation qui commençait à se faire sentir pour certains élèves
- Cela permet de ne pas faire l'amalgame avec le travail des RASED comme on a bien voulu nous le faire croire.

Du coup une nouvelle façon d'utiliser ces heures est mise en place, ouvertes à tous les élèves..

- Il peut y avoir du soutien scolaire sur un besoin disciplinaire bien identifié
- Certains élèves vont travailler plus spécifiquement sur les situations problèmes.
- D'autres vont travailler sur un travail d'approfondissement bien identifié.
- D'autres encore travaillent sur les compétences transversales, savoir être, savoir se mettre au travail, savoir s'organiser.
- Enfin, au niveau du CM1CM2, une activité spécifique autour de la production d'écrit et du blog de l'école est mise en place.

b) Sur les évaluations CM2

Les deux enseignants concernés font état des dysfonctionnements rencontrés au cours de ces passations.

- Calendrier et objectifs évalués qui n'étaient pas en adéquation avec les compétences travaillées en classe.
- Correction qui ne laisse pas la place à l'utilisation des erreurs pour remédier au cours des semaines suivantes, tout bon ou tout mauvais !
- Difficultés de certains exercices (au de-là des compétences du collège actuellement)
- Les conditions de passations n'étaient pas correctes, ils ont donc décidé de les aménager !
- Enfin, le directeur de l'école précise qu'il n'a pas communiqué les résultats, conformément aux directives syndicales, pour éviter une utilisation contestable et une interprétation faussée.

Les parents de la classe de CM2 ont été conviés à une réunion à l'école, au cours de laquelle toutes les informations leur ont été communiquées. Ils ont pu vérifier le travail de leur enfant et la complexité de certains exercices. Le livret leur sera donné aux vacances de printemps.

c) Sur les stages de remise à niveau

Le ministère nous demande, comme l'an passé, de mettre en place des stages de remise à niveau durant les trois périodes suivantes: vacances de printemps – début vacances d'été – fin des vacances d'été.

Les enseignants portent à la connaissance du Conseil d'école leur opposition à ces dispositifs, très onéreux, et qui n'apportent pas les réponses adaptées. Ils communiqueront à l'ensemble des parents des élèves de CM1CM2, la possibilité de ces stages, sans faire le choix de désigner les élèves concernés.

4 Questions diverses

a) Travaux école.

Nous avons demandé que les portails d'entrée et certaines portes soient repeints, ainsi que la première poutre du préau, plus exposée, qui ne semble pas en bon état.

De plus, un bruit de soufflerie persistant gêne au quotidien le travail des élèves en classe de CP. Nous avons demandé qu'une vérification soit effectuée.

Enfin, les odeurs nauséabondes de la nouvelle cantine n'ont pas été résolues. Nous renouvelons notre demande de vérification des évacuations, notamment au niveau des pentes des tuyauteries, il semblerait qu'il y ait de l'eau stagnante sous le perron de l'entrée des personnels.

b) Goûter à l'école

Après discussion lors du dernier Conseil d'école, et dans un souci d'éducation à la santé, nous avons convenu à l'unanimité des dispositions suivantes:

- les élèves qui quittent l'école à la fin de la classe (entre 16h30 et 17h) goûteront à leur domicile.
- Pour ceux qui restent à l'étude, le goûter sera pris pendant le temps de garderie avant de rentrer en classe. Le pain restant de la cantine, sera distribué à ce moment-là.

c) Dates à retenir.

Si la météo est avec nous, le carnaval aura lieu le **vendredi 3 avril 2009** après-midi. Les enfants peuvent apporter leur déguisement à l'école. Le goûter offert par l'APE de Fonneuve sera pris dans la cour de récréation de la maternelle. Les parents pourront venir à l'école à partir de 15h15.

La date arrêtée pour la kermesse des écoles est le **samedi 27 juin 2009**. Retenez cette date sur vos agendas ! Petit problème avec la salle des fêtes qui risque de ne pas être disponible en raison de travaux importants de rénovation.